

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

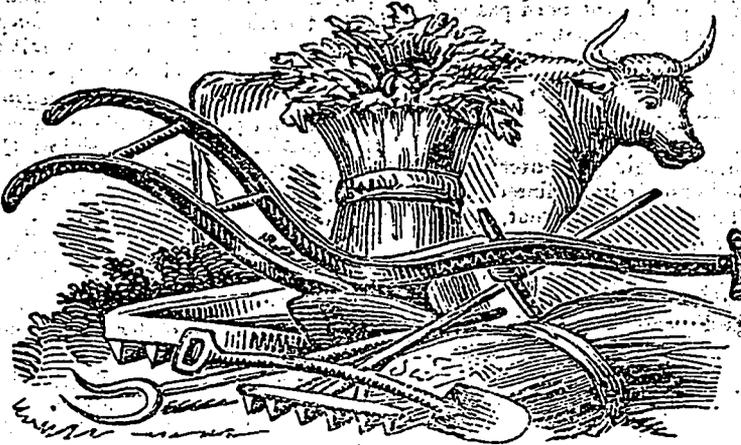
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Transport, épandage et enfouissement des fumiers.—Application des fumiers.

Revue de la Semaine : Ce qu'apporte l'année 1875.—Enseignements de Pie IX sur les mauvais journaux, les mauvais livres et sur les théâtres.—Ce qui distingue les républicains des démocrates aux Etats-Unis.—Fautes des républicains.—Succès des démocrates.—Sir John A. MacDonald réélu à Kingston.—Le ministère fédéral doit se hâter de proclamer l'annistie, s'il est vrai qu'elle a été accordée aux Métis.

Sujets divers : Choix des semences.

Petite chronique : Election des officiers et directeurs pour les Sociétés d'agriculture No. 1 du comté de Nicolet, No. 2 du comté de Charlevoix, et celle du comté de St. Maurice.

Recettes : Traitement au sujet de la picote.—Manière d'opérer la vaccination.

CAUSERIE AGRICOLE

TRANSPORT, ÉPANDAGE ET ENFOUISSEMENT DES FUMIERS.

(Suite)

Dans le Holstein, au témoignage de Fr. Lang, le fumier reste pendant plusieurs semaines étendu sur les champs, sans qu'on y remarque jamais le moindre inconvénient. Quant à l'enfouissement on a remarqué que, si le fumier est étendu par un temps sec, il ne tient pas aussi longtemps dans le sol ; s'il pleut pendant que le fumier est étendu, cela ne nuit pas à ses effets, seulement il ne faut pas que le fumier soit enfoui mouillé. Il est cependant moins nuisible d'enfouir le fumier mouillé par la pluie que celui qui a longtemps été baigné de mare ou de purin. On doit laisser ce dernier une huitaine de jours au moins avant de l'enfouir.

Un exemple frappant de cette vérité nous est rapporté par Marshall, agronome anglais. Je m'informai, dit-il, de mon fumier, quelle pratique il avait suivie pour l'engrais d'une pièce de blé qui avait produit une récolte extraordinaire, et j'obtins pour toute réponse que le trèfle qui avait précédé avait été fumé en couverture après la première coupe. Comme la pluie avait manqué après cette fumure, elle n'était pas parvenue jusqu'aux racines du trèfle, et la seconde coupe était restée tout-à-fait chétive. — Ne devrait-on pas conclure de ce fait, continue Marshall, que les parties nutritives pour les plantes ne s'évaporent pas si facilement qu'on le croit communément, puisque, cette fois, les fortes chaleurs ne les avaient pas fait disparaître.

D'après ces faits, il ne paraît pas qu'il y ait d'inconvénients à épandre le fumier sur le sol, lors même qu'il devrait y demeurer quelques temps avant d'être enterré ; à moins que ce terrain ne soit en pente, et qu'ainsi le fumier ne courre le risque d'être lavé et entraîné par les eaux de pluie.

D'après Thaer, c'est un usage très-vicieux et très-nuisible que celui de laisser le fumier sur le sol, en petits tas, tel qu'on le fait en déchargeant les chariots. S'il n'a pas encore subi sa fermentation, il se décompose avec une grande perte. Les sucs les plus actifs du fumier sont entraînés par l'humidité dans le sol au-dessous du tas. De cette manière, lors même qu'on donne ensuite les plus grands soins à bien épandre la partie qui reste sur le sol, souvent, durant plusieurs années, les places où les petits tas ont été déposés demeurent trop grasses ; les plantes s'y laissent tomber ou y versent, quoique tout ce qui les y environne ait la plus chétive apparence. Il faut donc épandre le fumier le plus tôt possible.

Les observations relatées plus haut, ont amené Schwerts à formuler les préceptes suivants applicables tant à l'enfouissement immédiat ou tardif du fumier qu'aux fumures par-dessus.

Amédée Musquin Sec. L'Assomption

10. Le fumier enfoui immédiatement se conserve plus longtemps dans la terre, et exerce plus lentement et plus tardivement son action.

20. Le fumier qui reste un certain temps étendu sur la surface exerce son action plus promptement et, par la même raison, se maintient moins longtemps dans la terre.

30. Le fumier étendu à la surface ne perd pas sa force, mais il devient plus facilement décomposable.

40. Lors donc qu'il importe de faire agir la plus grande force d'une fumure sur une première récolte, il convient de laisser le fumier pendant un certain temps étendu sur la surface.

50. Lorsque le fumier ne doit agir que lentement et successivement, il convient de l'enfouir immédiatement.

60. Lorsqu'on est en état de fumer souvent, ou tous les ans, il faut laisser le fumier quelque temps étendu.

70. Lorsqu'on ne fume qu'à de longs intervalles et en fortes proportions, il faut enfouir de suite.

80. Lorsqu'on est obligé d'économiser les engrais, il faut encore enfouir de suite.

90. Lorsqu'on a employé en litière des plantes aigres, ou lorsqu'on est dans le cas de conduire immédiatement le fumier de l'étable aux champs, il faut le laisser un certain temps étendu.

100. Il faut laisser surtout étendus les fumiers très-mouillés et ceux qui sortent d'une fosse dans laquelle ils ont été longtemps baignés de mare.

C'est un fait qui se manifeste d'une manière très-sensible, que toutes les matières terreuses et minérales aussi bien que végétales, enfouies ou immergées pendant un certain temps et à une certaine profondeur, ne produisent une action favorable à la végétation qu'après avoir été un certain temps exposées à l'air. Dans ce cas sont, outre le fumier, la tourbe, le terreau, les déblais des fossés, l'argile, la marne, etc.

110. Sur les champs qui ont une forte pente, il faut enfouir de suite, pour ne pas laisser le fumier exposé au délavage par les pluies.

Une opération également très-importante et qui, pour être exécutée d'une manière avantageuse, réclame toute l'attention des cultivateurs, c'est le transport des fumiers sur les champs.

Lorsque l'on procède au charroi des engrais, il convient d'employer à ce travail tous les attelages disponibles, et alors il faut combiner les choses de manière que les chargeurs soient constamment occupés; le nombre des manœuvres est réglé d'après la distance à parcourir par les attelages, et suivant que les champs sont plus ou moins éloignés. On a un chariot de rechange pour deux ou trois attelages; ce chariot reste près du tas afin d'occuper constamment les chargeurs. Ainsi, si l'on emploie trois attelages, on prendra les mesures nécessaires pour qu'il y en ait toujours un qui se rende au champ pendant que l'autre décharge et que le troisième en revient. Par de semblables dispositions, chaque attelage, n'est arrêté que juste le temps nécessaire pour dételier et atteler les chevaux au chariot qui vient d'être chargé, et approcher du tas celui qui est vide. C'est un calcul de temps que chaque cultivateur fera aisément.

Les hommes préposés au chargement du fumier ne doivent pas attaquer les tas sur une trop grande étendue. On doit les entamer par tranches auxquelles on donne peu de largeur et qui auront naturellement la hauteur des tas; en opérant de la sorte, on mélange plus intimement les fumiers des différents espèces d'animaux disposés par couches successives;

en outre, on évitera les pertes de temps, car les ouvriers auront un espace moindre à parcourir pour porter l'engrais au chariot; cet avantage serait perdu si l'on entamait le tas sur une trop grande largeur. Les chargeurs doivent aussi se répartir la besogne; ainsi, si trois ouvriers sont employés à cette opération, l'un d'eux détachera le fumier avec la pioche, et les deux autres le transporteront sur la voiture. Il est également essentiel de suivre un certain ordre dans le chargement, sans cela on serait exposé à perdre beaucoup de fumier sur le chemin. Les premières fourchées doivent être mises à plat et en commençant par les deux extrémités du chariot où l'on forme deux espèces de pignons, et c'est par le centre que l'on termine. Cette disposition donne de la solidité à la charge, et l'on évite les dislocations pendant la marche des attelages.

Les chariots arrivés sur les champs déposent le fumier en morceaux; ce travail doit s'exécuter avec la plus grande régularité, car la facilité de l'épandage et la bonne répartition de la fumure en dépendent. L'attention du chef des travaux doit se porter sur l'éloignement entre les tas, et lorsque l'on connaît la quantité de fumier que l'on veut consacrer au terrain, il est facile de calculer la distance qui doit séparer les tas et l'espacement à donner aux lignes suivant lesquelles les attelages doivent cheminer. Si l'exploitation ne possède pas un homme assez exercé pour marquer à l'œil les places où les tas doivent être déposés, il sera indispensable d'indiquer les lignes par un trait de charrue que les chariots devront suivre. Sur ces lignes on déterminera, au pas, les endroits où le charretier devra s'arrêter, ou bien, ce qui est plus simple, on prendra pour mesure la longueur de l'attelage depuis les chevaux de devant ou de derrière, jusqu'à l'extrémité postérieure du chariot. Cette mesure offre des subdivisions qui sont très-faciles à saisir et d'une précision suffisante.

Il est facile d'arriver à une égale répartition de la fumure dès que l'on connaît la quantité d'engrais que l'on veut consacrer à l'arpent.

Quant à la distribution en morceaux plus ou moins forts, elle n'offre pas de difficultés sérieuses; le chargement des voitures restant le même et le conducteur, sachant qu'il doit le répartir en un certain nombre de tas, arrive rapidement à opérer la division avec exactitude. Dans les terrains qui offrent une pente assez forte, il est très-souvent convenable de déposer une plus grande quantité de fumier sur les parties élevées, par cette raison que les sucs fertilisants ont une tendance à gagner les portions inférieures.

Il est nécessaire de nettoyer les roues avant de quitter la pièce où ils déposent le fumier, afin que celui qui y est attaché reste sur le champ et ne se perde pas sur les chemins.

Comme nous l'avons recommandé plus haut, il est très-avantageux de procéder à l'épandage du fumier aussitôt qu'il est déposé sur le sol. Ce travail doit être fait avec soin et l'on ne doit pas épargner les ouvriers; il faut veiller à ce que le fumier soit bien éparpillé et parfaitement divisé; on assure autant que possible la perfection de cette opération en faisant suivre les ouvriers par un homme qui divise les morceaux de fumier que ceux-là pourraient avoir négligés.

APPLICATION DES FUMIERS

Nous savons déjà que les fumiers chauds, c'est-à-dire ceux de cheval et de mouton, conviennent particulièrement aux terrains compactes et même aux terrains légers des climats pluvieux. Nous savons aussi que les fumiers froids, qui sont

ceux des vaches, des bœufs et des pores, conviennent particulièrement aux terrains légers et brûlants. Nous savons encore que si les fumiers longs sont d'un bon effet sur les terres fortes, les fumiers consumés sont également d'un bon effet sur les terres légères, quand une atmosphère humide ou des pluies suffisantes favorisent la dissolution de leurs sels. Mais ce n'est pas savoir assez : nous avons à nous demander maintenant :

1o. A quelles époques il convient de conduire les fumiers aux champs ;

2o. A quelles doses peuvent et doivent s'élever les fumures ;

3o. S'il vaut mieux fumer à de longs qu'à de courts intervalles ;

4o. A quelle profondeur l'on doit enfouir les fumiers ;

5o. S'il y a des inconvénients à les enfouir en couverture.

Les hommes les plus compétents, dit M. P. Joigneaux, pensent qu'il y aurait profit pour le cultivateur à conduire les fumiers aux champs lorsqu'ils sont à l'état frais ou pailleux, mais à la condition de les répandre de suite, de les enterrer sans délai et de donner plusieurs labours aux terres ainsi fumées, avant de les ensemenner. Pour notre compte, nous accepterions volontiers ce procédé dans les sols compactes, où le fumier long ne s'use pas vite, mais nous y regarderions à deux fois avant de l'appliquer aux terres légères, parce que la décomposition de l'engrais y est rapide, et qu'en temps de pluie, les sels dissous s'en iraient en grande partie dans les couches profondes, au préjudice de la couche arable. Souvent, il arrive, dans ces contrées de terres légères comme ailleurs, que les cultivateurs sont obligés de dégager la cour de la ferme, encombrée de fumier, de conduire ce fumier aux champs plusieurs mois avant les semailles, et de l'y enfouir de suite. Eh bien, dans ce cas particulier, il n'y a qu'un moyen de retarder ou d'empêcher la décomposition de l'engrais, c'est de rouler fortement le terrain où l'on vient de l'enfouir. Sur les parties roulées ou tassées, le fumier se conservera, tandis que sur les parties non roulées, il disparaîtra.

Règle générale, l'époque de l'application des fumiers est déterminée par les besoins plus ou moins pressants des graines ou par le plus ou moins de profondeur des racines. Nous allons nous expliquer : Quand nous avons affaire à des graines qui germent vite, nous devons fumer quelques jours avant les semailles ou, tout au moins, en même temps que nous semons, afin que l'engrais soit à la portée des graines à l'heure où elles en ont besoin pour le développement des tiges et des racines. Quand nous avons affaire, comme dans la culture potagère, par exemple, à des graines que nous semons à l'automne, en vue de gagner huit ou dix jours sur la levée du printemps, pas n'est besoin de se hâter pour la fumure, et rien ne nous empêche d'attendre la fin de l'hiver pour répandre l'engrais en couverture sur les planches ensemenées. Pourvu que la nourriture arrive aux graines au moment de la levée, nous n'avons rien de plus à désirer.

Quand enfin nous avons affaire à des prairies naturelles ou artificielles ou à des arbres, l'époque de l'application des fumiers est déterminée approximativement par la profondeur que les racines atteignent ; plus il y a de profondeur, plus il faut de temps à l'engrais pour arriver à portée de l'extrémité des racines. Ainsi, avec les graminées de nos prairies naturelles, dont les racines ne vont pas loin en terre, on peut fumer vers la fin de mars ou au commencement d'avril, avec l'assurance que les vivres arriveront aux racines

au moment de la reprise de la végétation, c'est-à-dire au moment où les plantes en ont besoin : Pour les prairies artificielles toutes jeunes, faiblement enracinées, nous fumerons de même à la sortie de l'hiver ; mais si ces prairies artificielles avaient de longues racines, nous devrions nécessairement avancer l'époque de la fumure et nous y prendre dès l'automne. Nous devrions, pour la même raison, fumer à l'automne nos arbres de jardin et nos arbres de vergers.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

L'année 1875 fait concevoir peu d'espérances. De toutes parts on n'aperçoit que ténèbres et pronostics de malheurs. Il y aura peut-être d'immenses cataclysmes, d'épouvantables guerres, des fléaux plus effrayants encore avant que le lourd malaise, qui pèse sur le monde, ne disparaisse.

Pourquoi donc de si tristes pressentiments ? Qu'y a-t-il dans les sociétés qui soient l'indice de telles ruines ?—Rien autre chose que ce que nous voyons plus ou moins autour de nous. Il n'y a guère de différence dans l'état moral de tous les peuples qui se meuvent aujourd'hui sous le soleil !

Or, autour de nous, l'oubli de Dieu et l'hypocrisie prennent des proportions alarmantes. Le respect pour l'Eglise, pour le clergé et son divin ministère, n'est plus, trop souvent, qu'un respect purement extérieur qui s'évanouit devant une légère contrariété. La voix de la conscience n'est plus assez entendue. La justice qui, soit en secret, soit à découvert, a des obligations toujours également étendues et profondes, la justice n'est plus qu'un vain mot dont on se moque s'il n'existe point une prescription légale, une puissance matérielle qui force de s'y conformer. Si on redoute assez l'opinion publique pour ne pas oser commettre publiquement une action injuste ou malhonnête, dans l'ombre on agit sans scrupule ; là, une seule voix est éloquente, c'est la voix de l'intérêt personnel, la voix des plus grossières convoitises.

Voilà, en deux mots, où nous en sommes et notre état sera bientôt pire.

Nous ravissons donc à Dieu les âmes qu'il a rachetées au prix de tout son sang ; aussi ne devons-nous pas nous étonner qu'il se prépare à faire pleuvoir sur les hommes les eaux de sa colère. Oui, ce sera bientôt la fin des choses du temps, ou bien le Seigneur se sera préparé des peuples plus dociles en multipliant des retours inattendus.

Car un homme veille sur la société avec une pleine lumière du péril et du salut. Il paraît le plus impuissant de tous et seul il espère. Le Pape possède l'unique force que la Révolution n'a pu détruire : il prie pour le monde et fait entendre les plus hauts enseignements aux nations et aux gouvernements.

Il a prononcé récemment un de ces discours qui sont une lumière et une force pour les bons et qui augmentent la fureur des méchants. Cette fois le Saint-Père dénonçait le mal que font les mauvais journaux et les théâtres, et il traçait aux gouvernements leurs devoirs à l'égard de ces deux grands ennemis de la vérité et des mœurs.

« Mes chers fils, a-t-il dit, s'adressant aux membres de la société des Intérêts catholiques, vous voyez le grand mal qui se fait. L'abus de la presse est un des moyens principaux dont se servent nos ennemis pour semer la corruption. En effet, certains journaux qui paraissent maintenant à Rome, non plus dans les ténèbres et le secret, mais ouvertement, souillés qu'ils sont de la bave infernale la plus empoisonnée, dépeignant chaque jour sous de noires couleurs,

ou bien poursuivant de leurs sarcasmes et de leurs mépris les hommes honnêtes, uniquement parce que ceux-ci sont catholiques ou ministres de la Sainte Église; enfin, ils vont plus loin encore, car ils en viennent à blasphémer contre les Saints et contre le roi même des Saints, Notre-Seigneur Jésus-Christ.....

“ Déjà ces feuilles ont été condamnées par nous. A cette occasion, nous les interdisons de nouveau toutes, ou plutôt nous confirmons les anciennes prohibitions avec les censures qui y sont jointes. Tout au plus que les artisans les emploient, mais que ce soit à l'usage de leurs métiers; que le forgeron s'en serve, mais pour allumer sa forge; que le cordonnier s'en serve, mais pour entourer sa poix; que le tailleur s'en serve, mais, quand avec eux il mesure ses habits, qu'il songe et se persuade que ces feuilles dépassent toute mesure dans l'iniquité. On a horreur du poison qui tue le corps et on n'aurait point horreur du poison qui tue l'âme? De quelle responsabilité sont chargés ceux qui écrivent ces blasphèmes, qui publient certaines calomnies, qui lisent de telles impiétés!

“ Mais la responsabilité la plus grave, elle pèse sur ceux qui, placés en haut lieu dans le gouvernement et tout en se disant catholiques, démentent ce caractère en laissant ce champ libre à tant d'ignominies. Et cependant ils ont des yeux d'Argus pour scruter même les écrits de ces mauvais journaux quand ils attaquent ceux qui appartiennent à une classe privilégiée, ou bien quand ils parlent d'une façon décourageante de la marche des affaires publiques; mais ces hommes si vigilants deviennent autant de taupes, quand l'insulte, la calomnie, le mensonge sont au détriment de personnes intègres, et, ce qui est pire, infiniment pire, quand on insulte Jésus-Christ en personne, l'auteur et le consommateur de la foi. ”

Ces paroles sévères et lumineuses du Souverain Pontife stigmatisent les excès de journaux qui dépassent ou extravagances les plus mauvaises feuilles du Canada. Mais nous avons trop souvent entre nos mains les livres impies et obscènes qui inondent l'Europe; et c'est là que nous allons nous familiariser avec la calomnie et les outrages faits à la vérité, à la morale, à la justice, à notre sainte mère l'Église, à la Papauté et à ses droits, à tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus vénérable, à Jésus-Christ, lui-même. C'est dans ces livres que nos esprits et nos cœurs se pervertissent. Toutes ces funestes productions de la presse, Pie-IX les anathématise; il veut que nous les jetions au feu.

Voici maintenant comment le Saint-Père s'exprime au sujet des théâtres:

“ Cette condamnation, que méritent les journaux et la presse, elle s'adresse non moins justement à certaines productions théâtrales, à certains spectacles publics qui assiégent et pervertissent les esprits des spectateurs, et spécialement des jeunes gens, dont le cœur est plus accessible à la corruption. Des spectacles pareils furent l'un des motifs de la décadence de l'empire romain; ils sont un témoignage éloquent de la décadence de l'esprit humain; ils sont encore un moyen dont se servent les incrédules pour faire perdre la foi aux âmes faibles et aux esprits tout entiers consacrés à l'attrait du monde.

“ En sorte que si, d'une part, il n'est pas permis d'écrire certaines vérités ni de porter la lumière sur certains faits qu'on veut laisser dans les ténèbres, précisément parce qu'ils sont ténébreux, immoraux et contraires au mouvement politique actuel; d'autre part, on ferme les yeux, et on laisse exécuter certains spectacles d'iniquité, sans y faire d'opposition, permettant ainsi qu'on outrage impunément la

Divinité, qu'on tourne en dérision les personnes et les choses saintes, finalement qu'on tourne en mascarade l'administration des sacrements.

“ O vous qui avez en main l'autorité et qui gouvernez les affaires publiques, rappelez-vous qu'en agissant ainsi, vous êtes un objet d'abomination devant Dieu; parce que vous avez deux poids et deux mesures: *Pondus et pondus, mensura et mensura, utrumque abominabile est apud Deum.* Prenez garde que votre aveuglement, dépassant ainsi toutes bornes, ne mérite le grand châtement prédit par le prophète en ces mots terribles: *Excœcavit oculos eorum et induravit cor eorum: ut non videant oculis et non intelligant corde.* (Jean, Isaïe). Il a aveuglé leurs yeux et enduroi leurs cœurs de peur que leurs yeux ne voient et que leur esprit ne comprenne. ”

Voilà des paroles de salut, et qui ont plus d'à-propos qu'on ne le pense. Elles sont toutes saturées de principes de renouvellement; elles peuvent chasser la mort. Sachons donc les imprimer profondément dans nos cœurs afin qu'ils redeviennent dociles et reconnaissants.

— Dans notre dernière Revue, nous avons signalé la misère qui pèse sur les populations ouvrières aux États-Unis, et les circonstances qui nous ramènent les Canadiens émigrés dont les brillantes espérances ont été trompées. Il n'est peut-être pas inutile de porter encore nos regards sur la situation actuelle de nos voisins.

L'état de souffrance des libres habitants de la Confédération Américaine tient à plusieurs causes sur lesquelles nous aurons peut-être occasion de revenir. L'une des principales est le principe politique même de parti qui gouverne depuis plusieurs années déjà.

Aux États-Unis, il existe deux grands partis politiques: les *républicains* ou *fédéralistes*, qui dominent dans le Nord de la République; les *démocrates*, qui, jusqu'ici, ont dominé dans les États du Sud.

Le mode du gouvernement américain diffère peu, au fond, de celui qui régit la Puissance du Canada. Chez nos voisins il y a de vrais *gouvernements locaux*, pour l'administration de chacun des États, et un *gouvernement central* dont les assises se tiennent à Washington, et qui a pour objet la gestion de toutes les affaires d'intérêt général.

Les *républicains*, tout en disant qu'il faut laisser aux différents États une espèce de souveraineté, les veulent aussi peu indépendants que possible; ils désirent une plus forte concentration du pouvoir dans le gouvernement central; les *démocrates* veulent l'extension de la liberté de États; ils cherchent à diminuer l'influence de Washington sur les affaires locales. Sans rejeter le pouvoir central, ils poussent les États à l'individualisme autant que peut le permettre la protection efficace des intérêts généraux. Les *démocrates* sont aussi appelés *conservateurs*.

Depuis 1861, date de l'élévation d'Abraham Lincoln à la présidence, les républicains ont été tout-puissants et n'ont pas épargné leurs adversaires. On sait que les horreurs de la guerre civile de 1861-65 ne furent pas tant occasionnées par ce qu'on a appelé la *Question de l'esclavage* que par l'ardeur immodérée des partis. Vaincus, mais fidèles à leurs principes, les *démocrates* subirent les injustes vexations du plus fort, et se résolurent à attendre du temps, un triomphe que la lutte la plus énergique et la plus intelligente n'avait pu arracher à leurs riches et puissants ennemis.

L'animosité restait vive entre *démocrates* et *républicains*. Mais, quoique le seul fait de la victoire qu'il était facile de rendre moins cruelle; et la manière sévère dont il traitait les vaincus eussent aliéné bien des esprits du parti *républi-*

cain, ce parti resta très fort. En 1868 il élit à la présidence le général Ulysse Grant et put le réélire en 1872.

Cependant la prospérité des républicains leur a fait perdre de vue les principes d'honneur et d'équité. La corruption a été pratiquée à tous les degrés de l'échelle, la fraude s'est commise avec une audace indicible. On s'est tellement familiarisé avec le vol qu'on a fini par ne plus assez se préoccuper des mesures de prudence; et des scandales inouïs ont étonné le monde.

Mais les principes politiques des républicains ont contribué le plus à faire baisser leur influence. L'intervention du Congrès de Washington dans les affaires des divers Etats a fini par fatiguer. Grant et les siens peuvent se préparer à recueillir le prix de leur politique oppressive.

Ces jours derniers c'était encore sur la Louisiane que se dirigeaient les intrigues du gouvernement fédéral. Sous l'éternel prétexte de donner la liberté aux noirs, il réduit les blancs en esclavage. Ses armées imposent un gouverneur que le peuple repousse, et lui refusent le gouverneur légitimement choisi. De par la volonté de Grant, c'est encore Kellog qui occupe la place de McEnery, régulièrement élu.

Voilà déjà longtemps que la violence pèse sur la population Louisianaise, et la sympathie ne se porte pas du côté des tyrans. Grant n'a pas compris assez tôt, cette fois-ci, le tort qu'il fait à ses amis et qui va bientôt l'atteindre lui-même. L'expérience de son intervention dans l'Arkansas ne l'avait donc pas instruit. Là aussi, il avait voulu renverser Baxter, le gouverneur que la majorité avait élu; mais il dut reculer devant le cri d'indignation qui s'éleva dans l'immense république.

Ce n'est pas tout, fidèle à son principe de concentration du pouvoir, Grant a pensé qu'il pouvait mieux faire; et il s'est occupé de se faire élire une troisième fois au poste si envié de Président de la vaste et riche république. Sa candidature a été hautement et chaleureusement recommandée par les journaux républicains. C'est ce qu'on appelle la question du *troisième terme*. Une semblable concentration d'autorité est clairement en opposition avec l'esprit de la constitution de la nation; mais qu'importe; Grant et les siens ont cru qu'eux aussi sont capables d'interpréter la constitution de l'autre siècle, et ils se sont imaginés qu'ils allaient amener tout le monde à penser comme eux.

Mais les électeurs n'ont pas, paraît-il, la même manière de voir. Déjà de récentes élections, qui ont eu lieu pour le Congrès, donnent une forte majorité au parti démocrate. Ce Congrès, qui entrera en fonction dans quelques mois, c'est pour la première fois, depuis 1860; qu'il sera dirigé par ce parti. Les élections pour le Sénat et pour le Président n'auront lieu qu'en 1876. Tout porte à croire que les démocrates auront alors le même succès.

Voici comment le *Courrier des Etats-Unis* apprécie la situation de la république américaine:

"L'an dernier à pareille époque nous étions en pleine crise financière; cette année nous sommes en plein gâchis commercial; car, malgré quelques symptômes favorables qui se sont produits un instant, on n'a peut-être pas d'exemple d'une pareille stagnation en pareille saison. Malheureusement il n'y a guère d'illusion possible pour un prochain avenir, et il faut en faire son deuil. Le commerce ne reprendra son élan que lorsque la situation politique sera éclaircie, c'est-à-dire lorsque l'honnêteté publique aura repris le dessus sur l'intérêt privé, sur la corruption, la convoitise et l'esprit de parti,—sur le règne des politiciens, en un mot. Hétons-nous de dire, qu'il y a quelque espoir de ce côté, et que des fleurs roses se montrent à l'horizon.

"Les erreurs du passé sont la leçon de l'avenir. Il ne s'agit que d'en savoir profiter. Les causes qui ont amené la déconfiture du parti régnant, aux dernières élections, sont comme des phares allumés pour éclairer ceux qui approchent du port. La réprobation soulevée par le projet de multiplication du papier-monnaie, par le *troisième terme*, par les scandales administratifs, et surtout par l'odieux traitement infligé aux Etats du Sud, doit avertir le parti arrivant au pouvoir qu'il ne conquerra définitivement la confiance du peuple qu'en relevant le crédit par l'honnêteté financière, en apportant le désintéressement personnel au gouvernement, en substituant l'intégrité à la cupidité dans les transactions officielles, et surtout en rendant aux peuples opprimés la place qui leur appartient parmi les Etats libres de l'Union. En prenant ces principes pour la règle de sa conduite, le parti démocrate justifiera le vote du 3 novembre, qui lui a donné la portion de pouvoir disponible à cette époque et assurera son triomphe, avec le bien-être du pays, pour une longue période. A ce titre, l'année qui s'ouvre est pleine de promesses. Les noms que le scrutin a proclamés sont d'un bon augure. Acceptons-le, et saluons l'année qui s'ouvre en rendant grâce à Dieu."

— Ici, au Canada, les événements remarquables sont rares. La réélection de Sir John A. MacDonald à Kingston est à peu près tout ce qui a réjoui les honnêtes gens de tout les partis.

— En ces jours de réjouissances on s'attendait pourtant dans toute la Province, et même d'une extrémité à l'autre de la Puissance, que l'amnistie serait accordée à nos frères de Manitoba, que Lépine serait déchargé de ses fers et qu'on restituerait à Riel ses droits de loyal citoyen. Mais rien n'est encore venu et le temps presse, si le sang innocent ne doit pas être versé.

Voici, à ce sujet, une lettre que le *Nouveau-Monde* de Montréal reçoit de Manitoba:

"Le temps s'écoule et rien n'arrive au sujet de l'amnistie. Savez-vous que nous commençons à être ici fort inquiets sur le sort de Lépine? Les journaux font bien leur possible pour le sauver de la mort; mais cela ne suffira pas. Les ennemis, à Manitoba, y comptent et regardent l'exécution comme certaine.

"Ne croyez-vous point que si l'amnistie est donnée, elle n'arrive ici trop tard pour sauver la victime?"

"On parle de ne la proclamer qu'après les élections d'Ontario, qui n'auront pas lieu avant le 18 janvier.

"C'est très-dangereux, c'est trop tard.

"On suit combien, à cette saison de l'année, les communications sont difficiles entre Ottawa et le Fort Garry.

"Une tempête de neige dans la prairie peut arrêter la maille pendant plusieurs jours et même toute une semaine.

"Le télégraphe non plus n'offre point assez de garantie. Les fils se brisent assez souvent, ou peuvent à dessein être brisés; enfin, il y a mille accidents qui peuvent empêcher la nouvelle de nous arriver à temps.

"Que l'amnistie parte, par exemple, d'Ottawa dix jours avant l'exécution, fixée au 29 janvier, il serait très-naturel qu'elle n'arrivât ici qu'après cette date.

"S'il est vrai que la demande en est faite et qu'elle est déjà accordée, que le ministère en presse donne la proclamation le plus possible.

"Il serait sans excuse aucune, et n'aurait remédié à rien, si l'amnistie n'était proclamée qu'après la mort de Lépine."

Nous espérons que cette proclamation va paraître bientôt. Les observations que présente le correspondant sont trop importantes et trop graves pour n'être pas entendues, et les

requêtes que, de toutes parts, on adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général sont trop nombreuses et trop pressantes pour qu'on ne comprenne point le vœu ardent de toute la nationalité canadienne.

Choix des semences

Tout le monde est d'accord sur l'importance du bon choix des semences, et cela n'est pas nouveau, car Virgile disait, il y a bientôt dix-neuf siècles :

Les grains les plus heureux, malgré tous ces apprêts,
Dégèreront enfin, si l'homme, avec prudence.

Tous les ans, ne choisit la plus belle semence.

Cependant on sème souvent le grain qu'on récolte, quand même il serait de médiocre qualité.

Quelques agriculteurs ont affirmé que des grains, mal conformés, en un mot, des déchets, avaient produit de belles récoltes.

Nous ne nions pas que quelques essais de ce genre n'aient pu donner des résultats passables; mais nous avons la conviction que des grains bien développés, ayant atteint leur complète maturité et toutes les qualités de l'espèce qu'on veut reproduire, transmettront mieux toutes ces qualités aux plantes qui en proviendront.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire cette remarque: que les graines, comme les animaux, ne peuvent transmettre à leurs descendants que les qualités qu'ils possèdent. Ainsi, de même qu'un animal mal conformé donnera bien rarement un bon produit, un mauvais grain donnera, la plupart du temps, une mauvaise récolte.

Le changement de semence a été l'objet de longues discussions, et les opinions sont encore bien différentes sur cette question.

Pendant longtemps, nous avons pensé que l'on pouvait garder indéfiniment les mêmes semences, lorsqu'elles se conservent bien; nous pensons encore qu'il n'est pas besoin de les changer chaque année. Mais des essais nombreux, des résultats fort remarquables ont ébranlé nos convictions, et le changement de semences pourrait bien être une forte bonne pratique.

Voici, du reste, ce que disait Parmentier, dont nous aimons à citer les observations :

« Le choix des semences n'est pas une chose différente au produit qu'on en attend; il convient de prendre celle recueillie dans un terrain meilleur que celui qu'on veut ensemenecer; de préférer les grains d'une terre parfaitement cultivée à ceux d'une autre qui ne l'est pas aussi bien; de faire choix encore de « gorbes qui montrent de beaux épis dont les grains parfaitement « mûrs se détachent avec facilité; de battre légèrement, pour n'en « tirer que les grains les plus mûrs, les mieux conformés, exempts « de graines étrangères. »

« Il paraît constant que le même grain, semé plusieurs années « de suite dans le même champ, s'y détériore, malgré les avantages des saisons et du sol; il serait d'ailleurs difficile de constater la nécessité du changement des semences, puisque c'est « un point de fait généralement reconnu, non seulement en agriculture, « mais encore dans la pratique constante du jardinage. »

On peut dire, je le sais, que ce n'est pas toujours à l'influence d'un grain pris dans une autre localité qu'il faut attribuer le succès d'une récolte. Quand on va chercher du grain ailleurs, on choisit tout ce qu'il y a de plus beau, et c'est peut-être de là que vient une grande partie de la réussite.

Mais nous voyons des faits bien constants qui engagent à changer les semences.

Presque toujours les grains des pays chauds transportés dans les pays froids dégèreront au bout de quelques années. J'ai semé pendant assez longtemps un très-beau froment connu sous le nom de richelle de Naples. D'abord, j'en étais enthousiasmé; le grain était plein, bien fait et donnait un produit énorme; puis il est devenu moins beau, et enfin, il ressemblait plus à celui qui l'avait produit; on ne pouvait plus le reconnaître.

Des froments anglais ont, au contraire, conservé leurs qualités et leur rusticité pendant très-longtemps, et même il n'y a pas eu de trace de dégénérescence. Grand nombre d'espèces ont donné le même résultat.

Une preuve encore que les terrains influent sur les espèces ou plutôt que les espèces finissent par se modifier suivant les lieux, c'est que les froments barbus dans une localité perdent leurs barbes au bout de quelques années dans d'autres terrains. De même, des grains sans barbes sont devenus barbus après avoir été cultivés pendant longtemps dans les contrées où les froments sont tous barbus. On pourrait, je le sais, penser qu'il peut y avoir des fécondations artificielles.

Nous conseillerons donc le changement de semences. Doit-on appliquer tout ce qui précède d'une manière exclusive? Nous ne le pensons pas.

Ce sont tout simplement des observations que nous soumettons aux agriculteurs, en les engageant à faire des essais.

En agriculture, comme en toute chose, les idées exclusives sont toujours dangereuses, et c'est pour cela que nous demandons des essais sans partialité, sans idées préconçues.

L'année dernière, nous engageons à semer de bonne heure, même avant de savoir que les semences tardives auraient un aussi mauvais résultat.

Qu'il nous soit permis de nous élever de nouveau contre ces semences qu'on peut appeler désastreuses.

Grande quantité de froments n'ont été semés que fin de novembre et même en décembre. Ils ont imparfaitement levé, et les mauvaises herbes, qui ne perdent pas leurs droits, ont pris la place du froment.

Qu'en est-il résulté? Des champs pitoyables dont la position n'a encore été aggravée par un été pluvieux.

Mais tout cela se borne-t-il à une mauvaise récolte? Malheureusement non. Nous ne voudrions pas être prophète de malheur; mais il faut bien le dire aux cultivateurs: Pour vos pommes, vous avez négligé vos semences de froment.

Vous vous entêtez à semer de l'avoine immédiatement après le froment, et vous enterrez toutes les mauvaises herbes qui ont mûri dans vos chaumes.

Eh bien, vous aurez peut-être une bonne récolte l'année prochaine; mais, d'ici à quelques années, ces mauvaises graines reparaîtront, et vous subirez encore un échec.

Si vous voulez vous donner la peine de parcourir les chaumes, vous serez convaincus de ce que j'avance.

Quelques champs ressemblent à des cultures de chardons; dans d'autres, c'est un mélange de toutes qu'il y a de plus mauvais, et en si grande quantité, qu'on ne peut savoir si c'était du froment, ou une autre récolte qui couvrirait le sol.

Si je reviens aussi souvent sur ces mauvaises herbes, c'est que j'en suis effrayé pour l'avenir.

Bien des fois dans ce journal, on a parlé de la préparation des semences.

La méthode du chaulage, au moyen de sulfate de soude réunit, comme nous l'avons dit, tous les avantages; économie, facilité d'exécution et efficacité. Nous la recommandons donc de nouveau, et nous engageons à préférer cette pratique aux assaisonnements plus ou moins compliqués.—J. BODIN.

Petite Chronique

Société d'agriculture No. 1 du comté de Nicolet.

A l'assemblée générale annuelle des membres de la société d'agriculture No. 1, du comté de Nicolet, dûment convoquée et tenue à Bécancour, aujourd'hui à dix heures A. M. dans le Bureau d'Enregistrement du dit comté, sous la présidence de Joseph Jutra, écuier, Président de la dite société, Joseph Achille Blondin Secrétaire-Trésorier, le rapport des officiers et Directeurs de la dite société pour l'année expirant ce jour ayant été présenté à la dite assemblée, fut approuvé à l'unanimité; après quoi il fut procédé à l'élection des officiers et directeurs pour l'année prochaine, comme suit, savoir: Joseph Gaudet, écr., M. C., et F. X. O. Méthot, écr., M. P. P. pour le dit comté, Présidents Honoraires; Joseph Jutra, écuier, Bécancour, Président-actif; Benjamin Prince écuier, St. Grégoire, Vice-Président; J. A. Blondin, écuier, Bécancour, Secrétaire-Trésorier.

POUR ÊTRE DIRECTEURS:

Moïse Genest dit LaBarre, écr., Bécancour; André Trottier, écr., St. Pierre-les-Becquots; Alexis Genest dit LaBarre, écr.,

Gentilly; J. B. Hould, éer., Ste. Angèle de Laval; Pierre Bergeron, éer., St. Grégoire; Gaméliste Désilets, éer., St. Célestin; Charles Leblanc, éer., Ste. Gertrude, Maurice Défossez, éer., Ste. Eulalie; David Coulombe, éer., St. Wenceslas; Révd. M. A. Smith, Ptre. Curé, Ste. Brigita; Antoine LeBlanc, éer., St. Léonard; Théodore Fournier, éer., Ste. Marie de Blandford; Joseph Trotier, éer., Ste. Sophie.

Proposé par Joseph Gaudet, éer., secondé par Benjamin Piuceo, éer., et résolu à l'unanimité:

Que cette société regrette profondément le vide que fait au milieu d'elle, la mort de Louis Elzéar Leblanc, éer., Juge de Paix et cultivateur de la paroisse de Bécancour, qui a été depuis près de trente ans l'un de ses directeurs les plus ardents et les plus habiles à la diriger dans la voie du progrès et qui était certainement l'un des cultivateurs les plus honorables et les plus avancés du pays.

(Signé) J. JUTRAS, Président.
" J. A. BLONDIN, Sec.-Trés.

Vrnie copie,

J. A. BLONDIN, Secrétaire-Trésorier.

Bécancour, ce 29 décembre 1874.

Société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix.

L'assemblée générale annuelle des membres de cette Société, tenue à la Salle Publique de la paroisse de la Baie St. Paul, dans le but à l'élection des officiers et des directeurs, pour l'année 1875, ont été élus unanimement:

Président, Samuel Boivin, éer.; Vice-Président, Mars Fortin, éer.; Secrétaire-Trésorier, M. Thomas Tremblay.

Directeurs: MM. Napoléon Tremblay, Joseph Cimon (Xavier), Octave Simard, Ovide Tremblay (Mars), Alfred Simard (Gath.), et François Turgeon.

Auditeurs: O. A. Clément, éer., N. P., et Joseph Perron, éer., N. P.

Société d'agriculture du comté de St. Maurice.

L'élection annuelle des membres de la société d'agriculture, pour le comté de St. Maurice, a eu lieu à Yamachiche. Charles Lajoie, éer., M. P. P. a été élu Président; Michel Blais, éer., Vice-Président; Fr. E. Milot, éer., N. P., Secrétaire-Trésorier. Les Messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année courante: Onésime Bellemare et Thomas Ricard, d'Yamachiche; Jenn Créte, de la Pointe-du-Lac; Louis Jean-Baptiste Beauchemin, éer., M. D. de St. Etienne; Michel Bourassa, Joseph Bellemare, junior, de St. Barnabé; Onésime Lamy, de St. Sévère. Auditeurs des comptes: MM. Charles Dupont, Hébert et Benjamin Loranger. Cette élection a été faite à l'unanimité des voix.

RECETTES

Traitement pour la picote

Un correspondant de la "Gazette" de Cincinnati reconnaît l'efficacité du traitement suivant pour la petite vérole:

Prendre de l'orge ordinaire et la faire bouillir dans l'eau jusqu'à parfaite cuisson; filtrer l'eau, la boire chaque jour en y ajoutant 15 grains de Salpêtre, continuer cette boisson jusqu'à ce que les boutons apparaissent sur la peau environ trois jours après la fièvre.

Arrêter l'usage de cette boisson et prendre ensuite du bon vin coupé avec de l'eau et du sucre blanc, cette boisson stimule l'action du sang et efface les grains de petite vérole.

L'usage du vin et de l'eau sucrée doit commencer aussitôt que les boutons commencent à paraître sur la peau.

Ne pas prendre d'autre médecine et garder la diète. Ce mode de traitement est celui pratiqué par le célèbre docteur irlandais Dixon, et a été employé dans de nombreux cas avec succès dans le pays.

Manière d'opérer la vaccination

L'inoculation de la vaccine se fait au moyen de l'humeur que

renferme le bouton éruptif de la vaccine, qu'on nomme vaccin, soit du pis de la vache atteinte de *cowpox*, soit au moyen d'un vaccin conservé.

La vaccination de bras à bras est la méthode la plus usitée et la plus sûre. Selon Jenner, une seule piqûre suffit pour inoculer la vaccine et pour que l'effet préservatif désiré se produise; les médecins en font deux à trois. La lancette ou une lame effilée quelconque est employée d'abord à piquer légèrement les boutons de vaccine parvenus à maturité, puis, imprégnée de l'humeur-vaccin, elle est enfoncée obliquement et à plat sur le bras du sujet à vacciner, de manière à pénétrer entre l'épiderme et le derme, jusqu'à production d'un peu de sang à peine sensible.

Pendant les deux ou trois premiers jours, dits d'incubation, on observe à peine un petit cercle rougeâtre autour du point piqué. Il se déclare un peu de durée, du troisième au quatrième jour, et bientôt se montre une petite élevation rouge, qui, vers le cinquième jour, a l'aspect d'un ombilic ou nombril. Le sixième jour, la teinte rouge de l'élevation s'éclaircit, le bourrelet s'élargit, et le centre se déprime. Le septième jour, le volume de la pustule augmente; elle s'affaisse en s'agrandissant, etc. C'est le moment favorable à recueillir le vaccin. Nous n'irons pas plus loin dans cette description de la pustule, qui, après s'être développée, a une tendance naturelle à se dessécher et à disparaître.

C'est vers le dixième jour que le sujet éprouve du malaise, de la chaleur, de la céphalalgie, les caractères en un mot des fièvres éruptives, classe à laquelle appartient la vaccine chez l'homme.

Nous ne saurions trop recommander, dans les campagnes, la pratique de la vaccination, trop négligée encore, malgré tout ce que l'on fait pour la propager. A défaut d'une personne de l'art pour vacciner, les mères peuvent le faire par elles-mêmes en suivant les indications que nous venons de donner. Une aiguille, une épingle, sont au besoin suffisamment propres à cette opération; mais un canif ou un grattoir, parfaitement aiguisés de la pointe, atteignent mieux le résultat, avec moins de douleur. A cet effet, on fend légèrement l'épiderme de la pustule ombilicquée et l'on appuie doucement le plat de la lame pour en faire sortir le virus. Après avoir fait mettre à nu un des bras du sujet à vacciner, on le saisit de la main gauche, de manière à en tendre la peau; puis, après avoir chargé de virus la lame, on l'introduit sous l'épiderme, ainsi que nous l'avons dit, et de manière à ne pas faire couler du sang, mais seulement pour qu'on aperçoive un très-petit point rouge. On pratique ainsi deux ou trois piqûres à un bras.

Retard dans la publication de la "Gazette."—Les fêtes de Noël et du jour de l'an ont été la cause du retard apporté à la publication de la *Gazette des Campagnes*, n'ayant à notre atelier qu'un nombre très-limité d'ouvriers; à l'avenir nos abonnés recevront la *Gazette* plus régulièrement.

Pour les mêmes raisons, nous n'avons pu continuer la distribution de notre *prime*; nous en continuerons l'envoi dans le cours du mois et au commencement de février.

A VENDRE A BON MARCHÉ

MOULINS A BATTRE, AVEC POUVOIRS A CHEVAUX, PATENTÉS

CES Moulins sont reconnus par toutes les Sociétés d'agriculture et par le public comme étant les moulins les plus perfectionnés et les plus complets qui aient jamais été manufacturés en Canada.

En venté chez:

- B. Huot dit St. Laurent..... à Levis
- Hospice Marceau..... St. Henri
- Jules Casgrain..... L'Islet
- Aug. Dupuis..... St. Roch des Aulais
- P. Dessaint..... Kamouraska
- Louis Miller..... Kamouraska
- Elzéar Pelletier..... Rivière-du-Loup
- Clovis Dionne..... St. Philippe
- Aug. Casgrain..... Rivière-Quelle
- O. Montminy..... Ste. Marie Beauco

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

DANS l'affaire de EDMOND TETU, cultivateur et commerçant, de Notre-Dame du Lac Témiscouata,

FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à son domicile le huitième jour de janvier prochain à dix heures avant midi pour recevoir un état de ses affaires, et nommer un syndic.

J. ELZ. POULIOT,

Syndic provisoire.

Fraserville, 22 décembre 1877.

A VENDRE

1o. Le magnifique domaine seigneurial de St. Louis Kamouraska, de la contenance de trois cents arpents plus ou moins en superficie, le tout dans un état de culture parfait et amélioré; ayant obtenu au concours agricole de l'an dernier le premier prix comme ferme la mieux tenue du comté. De plus l'ancien manoir et autres bâtisses à l'usage de son exploitation, avec tous les droits de chasse et pêche sur les grèves en arrière, comprenant aussi un vaste et splendide cottage en construction, au milieu d'un bosquet charmant sur un cap, l'un des sites les plus pittoresques et les plus beaux du pays.

2o. Les Isles de Kamouraska au nombre de quatre, situées en face du domaine et du village, connues sous les noms de l'Isle aux Corneilles, l'Isle aux Patins, Isle Brûlée et Isle Providence avec aussi les Islets et les droits de chasse et pêche. Ces Isles possèdent les pêches les plus importantes et les plus fructueuses de la Côte Sud.

3o. La moitié indivise d'un moulin à farine, connu sous le nom de grand moulin, situé à St. Paschal sur l'un des plus forts pouvoirs d'eau, offrant des grands avantages pour la construction de manufactures. Avec ensemble un terrain de huit arpents en superficie et plusieurs bâtisses, le tout à proximité de la voie ferrée.

Pour les conditions s'adresser à Kamouraska à IVANHOE TACHÉ, écr., Propriétaire. A Québec, à MM. C. A. P. PELLETIER, M. P. et JULES TESSIER, A Montréal, à MM. EDOUARD MURPHY, ALPHONSE HUDON et J. B. ROLLAND, Négociants. A Ottawa, à GEORGE DUVAL, écr., Secrétaire I rivé de l'Hon. Ministre de la Justice.

Kamouraska, 13 nov. 1874

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef : 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada : 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Primes ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

FIRMIN H. PROULX,

PRIME. Nous commencerons lundi à expédier les primes offertes à nos abonnés, en suivant l'ordre de réception du prix d'abonnement. Ceux qui nous feront parvenir durant le mois de décembre le prix d'abonnement pour la nouvelle année auront droit à la prime. C'est le temps où les cultivateurs se font un devoir de payer leurs dettes; qu'ils mettent de côté la part qui revient à la *Gazette des Campagnes*, et qu'ils nous la fassent parvenir au plus tôt. Il y a à peu près 800 abonnés qui n'ont pas payé leur abonnement de l'année dernière, parmi lesquels quelques-uns nous doivent plusieurs années d'arrérages; et 1300 qui ont à payer la nouvelle année d'abonnement.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centimes
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrim	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passiez, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Bévat	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	20 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Rcueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$8.00

COLLECTION des CHANSONS de.. GUSTAVE NADAUD
COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCH
LES RAYON D'ITALIE.—Collection de romances françaises
et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens
En vente chez

A. LAVIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, décembre, 1874.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à
nouvel ordre, sera de 11 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les
journaux autorisés à le publier.